

# L'ÉCLAIR SAVIGNÉEN

Bulletin trimestriel d'informations municipales de Savigné.

Juin 2015 – N° 29

Le Mot du Maire :

Madame, Monsieur, chers amis,

Parmi les actions engagées, pour lesquelles nous assurons la continuité, les plantations en partie basse de Périgné ont été effectuées en mars en collaboration avec la Communauté de Communes et l'association Prom'Haies Poitou-Charentes. Nous avons également réalisé la plantation d'acacias à Champagné-Lureau sur l'ancien dépôt de l'association foncière, opération financée par ladite Association Foncière l'année passée.

Suite aux élections départementales, nous avons désormais deux conseillers départementaux à la tête du nouveau canton de Civray comportant 30 communes.

Un autre changement se profile à l'horizon 2020, mais la réflexion est déjà engagée : la constitution de "communes nouvelles". Nous ne manquerons pas de vous informer, voire même de vous consulter. Voir ci-après.

Savigné n'a pas été retenue cette année pour accueillir une Nuit Romane. Nous ne perdons pas espoir de pouvoir vous rassembler à nouveau pour cette manifestation.

En juillet nous avons le plaisir de recevoir une délégation de Savigné-sur-Lathan (37) qui viendra participer aux festivités lors du cinquantenaire du FC Savigné.

Nous vous attendrons à la mi-septembre pour assister à un autre spectacle en soirée, après l'inauguration des travaux effectués il y a quelques temps, dans le bourg. Dans un premier temps, nous comptons sur vous pour une nouvelle édition de la Journée des Chemins.

En ce début de période estivale, je souhaite de bonnes vacances à toutes les Savignéennes et à tous les Savignéens qui partiront découvrir de nouveaux horizons ainsi qu'à ceux qui resteront sur notre commune. Bon courage à ceux qui, contraints par le travail ou pour diverses autres raisons, ne profiteront pas de cette saison propice au farniente. Durant cette période nous restons à votre écoute.

Très cordialement, Roland VAILLIER.

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h.

Fermé le lundi matin et le samedi après-midi.

**Information : la Mairie sera exceptionnellement fermée le lundi 13 juillet.**

☎ 05.49.87.06.25

☎ 05.49.87.89.55

Contact : [savigne@cg86.fr](mailto:savigne@cg86.fr)

Site Internet : <http://www.savigne.fr>

**Prochaine rentrée scolaire :** Les congés scolaires d'été commencent après la fin des cours du vendredi 03 juillet et la rentrée scolaire pour la zone B, dont l'académie de Poitiers (infos mars 2015) se fera le lundi 31 août.

## École :

En continuité de la réforme des rythmes scolaires mise en place l'année dernière, nous allons proposer, dès la rentrée prochaine, des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) aux élèves de l'école de Savigné. Ces TAP permettront aux enfants, une fois par semaine, de découvrir ou pratiquer **gratuitement** des activités culturelles, artistiques ou sportives, encadrées par des personnels qualifiés.

Afin de mutualiser au mieux les ressources nécessaires à la mise en place de ces nouvelles activités, nous allons élaborer une Projet Éducatif du Territoire (P.E.d.T.) commun avec les communes de Civray et St Pierre d'Excideuil. Le P.E.d.T., mentionné à l'article D. 521-12 du code de l'éducation, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

## Garderie :

La mise en place du P.E.d.T. nous contraint à transformer la garderie en « accueil périscolaire » déclaré auprès de la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion sociale) et doit de ce fait respecter les règles d'organisation et d'encadrement des accueils de loisirs sans hébergement. Ce dispositif entraîne un coût important pour la commune et nous impose donc à demander une participation aux familles. Le montant de cette participation sera délibéré prochainement en conseil municipal et une information sera transmise aux parents d'élèves dès que possible.

Pour rappel, le temps périscolaire est constitué des heures qui précèdent et qui suivent la classe durant lesquelles un encadrement est proposé aux enfants scolarisés : période du matin avant la classe, pause méridienne, période du soir après la classe.

**Les travaux de rénovation de l'école :** à plusieurs reprises déjà nous avons fait état du projet de restauration du groupe scolaire. L'étude est finalisée, mais nous devons respecter un certain calendrier pour obtenir les subventions nécessaires et pour pouvoir bénéficier de ces aides substantielles et il faudra attendre l'année prochaine pour pouvoir démarrer les travaux.

**Petit tour USEP Vienne 2015 :** cette année encore, les enfants de chaque classes auront participé à la rencontre sportive « Petit Tour USEP ». Parmi les manifestations créées par l'USEP, Le P'tit Tour traduit la volonté de prolonger l'éducation à la route faite en classe.

L'Éclair Savignéen n° 29, suite.

Ainsi, chaque année depuis 1996, cet évènement d'envergure nationale rassemble environ 100 000 enfants de 5 à 11 ans, à vélo et autres déplacements, sur un circuit national réparti sur quatre-vingt-cinq départements, y compris les DOM-COM.

Le P'tit Tour se déroule du 1er mai au 15 juin. Il se présente sous la forme de parcours régionaux répartis sur l'ensemble du territoire, toutes les régions étant représentées.

Cette manifestation annuelle privilégie l'activité cycliste pour les enfants de cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) sur des voies ouvertes à la circulation et propose aux plus jeunes enfants (de 3 à 6 ans), divers modes de déplacements. Chaque enfant participant bénéficie d'une éducation à la route en amont.

Un passage de témoin symbolise le relais entre les départements au sein de chaque région et une grande carte des départements et régions participants sur tout le territoire valorise la dimension nationale du P'tit Tour.

**La Bibliothèque Municipale :** durant le mois de juillet, accueil uniquement aux heures habituelles les mercredis de 10h00 à 12h30 et jeudis de 16h00 à 18h30. Fermeture en août pour congés annuels. Réouverture le mercredi 02 septembre.

Les horaires d'ouverture doivent être en corrélation avec ceux de l'école. Si des changements devaient intervenir, nous vous les communiquerons dans l'Éclair de septembre (le 30<sup>ième</sup> du nom !). Dans le cadre de l'opération Lire en Vienne 2015, un spectacle gratuit vous sera proposé le 18 octobre 2015 à partir de 15H dans la salle de motricité de l'école. Ce spectacle, à destination des petits comme des grands sera suivi d'un goûter offert par la commune et les bénévoles de la bibliothèque.

Pour ceux qui n'auraient pas encore trouvé la bibliothèque, un nouvel affichage sera mis en place prochainement (panneaux indicateurs).

**Nuit Romane :** pour cette manifestation estivale et gratuite, attendue par beaucoup, nous sommes tributaires du bon vouloir, et surtout des contraintes organisationnelles, de la Région Poitou-Charentes. Nous avons appris tardivement (en janvier) que Savigné n'a pas été retenue pour 2015. Pour information, environ 230 communes étaient candidates, et en 2014 il y eut 170 soirées !

**Conférence sur les Grottes du Chaffaud :** nous avons fait « salle comble » avec environ soixante-dix personnes venues assister à la conférence de M. Jean Airvaux, historien. Le thème du jour : « La Place des Grottes du Chaffaud dans la préhistoire en Poitou-Charentes ».

La prochaine assemblée générale des Amis des Grottes du Chaffaud aura lieu fin juin.

**Journées des chemins :** vous lirez sans doute ces quelques lignes avant le 13 juin. Vous êtes attendus nombreux pour un rendez-vous à ne pas manquer, afin de participer à l'entretien de nos chemins, bénévoles avec ou sans matériel, motivés pour œuvrer ensemble pour l'image de la commune et le bien-être de tous, agriculteurs, riverains ou randonneurs pour ce rendez-vous annuel afin de participer à l'entretien des chemins ruraux. Dans le précédent Éclair nous vous demandions de vous faire inscrire avant le 30 mai pour la bonne organisation de cette journée. Dès à présent, que toutes les bonnes volontés soient remerciées pour l'effort qu'elles auront fourni. Et à ceux qui n'auront pas pu venir cette année : « Nous comptons sur vous l'année prochaine » !

**La fête de l'Été du samedi 04 juillet :** nous nous retrouvons traditionnellement dans l'espace détente à l'arrière de l'église pour la fête de l'été que nous appelions avant « fête des associations ». Cette journée est organisée par plusieurs associations, mais ouverte à tous ! Que les amateurs de couscous se le disent, il y en aura pour tout le monde. Animations diverses tout l'après-midi : pétanque, paint-ball, belote ...

**Les « Savigné », et les 50 ans du Club de foot :** c'est pour bientôt ! Suite à notre visite à Savigné-sur-Lathan à l'automne 2014, nous avons l'honneur et le plaisir d'accueillir une délégation de cette commune qui viendra participer aux festivités du cinquantenaire du Football Club de Savigné (86). Rendez-vous sur le stade le samedi 11 juillet 2015 dès 14h00 pour l'accueil des invités au «Stade Municipal de Savigné» avec un rappel sur l'histoire du club, suivi d'un lâcher de ballon, puis un match de gala à partir de 15h30 entre le FC Savigné (86400) et une équipe du Lathambillou FC de Savigné-sur-Lathan (37). D'autres infos sur : [www.fcsavigne.com](http://www.fcsavigne.com) . La journée se prolongera avec une cérémonie de remise de récompenses et discours du District de la Vienne à 18h00, puis le verre des retrouvailles offert par la Municipalité à 19h00. À partir de 20h00, un buffet campagnard (22€) clôturera la soirée : inscription et règlement avant le 15 juin auprès de Jean-Michel Morisset (05.49.87.42.17).

**« Espace René Massonnet », et inaugurations,** le vendredi 18 septembre : ce jour-là, à partir de 17h30 nous procéderons à l'inauguration des travaux effectués il y a quelques temps : « la Grand Rue », la « Place de l'Église » et « la station de relevage » en aval de l'église. Ensuite nous nous rendrons, en accord avec la

L'Éclair Savignéen n° 29, suite.

famille de M. René Massonnet, à l'espace de détente près de l'église communément appelé « Pré de la Cure » où nous dévoilerons la plaque « Espace René Massonnet ». Ces cérémonies seront suivies d'un cocktail et d'un spectacle : « Les Fontaines Dansantes ».

**Voyage des Donneurs de Sang Bénévoles :** pour la journée du samedi 19 septembre, voyage à Port Saint Père « Planète Sauvage », près de Nantes. Départ à 7h00 de Savigné. Le voyage comprend le trajet, la visite et le repas de midi. Au programme : promenade africaine, village africain et vivarium, île de Madagascar avec lémuriens en liberté, observations des rhinocéros et girafes. Pour plus d'informations et les inscriptions, contactez Mme Caillaud Michelle au 05.49.87.06.45 avant le 15 août. Ouvert à tous, donateurs et non donateurs.

Rappel : prochain **Don du Sang le jeudi 13 août de 15h à 19h**, salle de la Mairie. Évitez le gras (et l'alcool), mais ne venez pas à jeun. Bienvenu(e)s de 18 à 70 ans. Vous aurez toujours assez de forces pour participer au voyage du 19 septembre, et il sera encore temps pour vous inscrire !

**Mémoire 1914 – 1918 :** comme nous vous le demandions précédemment, vous pouvez toujours contacter la Mairie ou l'association des combattants UNC/AFN pour vos prêts de témoignages, documents ou matériels ayant eu un rapport avec la Première Guerre mondiale, afin d'enrichir l'exposition prévue durant la semaine du 11 novembre. Tout document ou matériel prêté sera répertorié afin d'être restitué à son propriétaire. Nous en reparlerons dans l'Éclair de septembre.

**La Route d'Or du Poitou :** le mercredi 05 août, la Route d'Or du Poitou, course cycliste pour la catégorie « Élite Nationale », organisée par le CA Civray, passera comme à l'habitude sur le territoire de Savigné dans les secteurs de Montazais et les Ages. Il y aura une ligne de prime sur notre commune ! Plus d'information dès que possible sur le site Internet.

**Tour cycliste Poitou Charentes :** il aura lieu cette année du mardi 25 au vendredi 28 août, mais ne passera pas dans le Civraisien. Au plus près de chez nous, le 26 août, dans la 2<sup>ème</sup> étape, de Blanzac-Porcheresse (16) à La Crèche (79), il passera sur Chef Boutonne à 14h12. Lors de la 5<sup>ème</sup> et dernière étape du vendredi 28, de Gorge (79) à Poitiers (86), il passera à Château-Larcher à 13h45. Plus d'infos sur [www.tour-poitou-charentes.com](http://www.tour-poitou-charentes.com)

**Les élections départementales :** à l'issue de ces élections, c'est la Majorité départementale UMP et UDI, Lydie Noirault et Jean-Olivier Geoffroy qui sont

sortis vainqueurs avec 58,66 % des voix au second tour (résultat cantonal) ; leurs suppléants : Caroline Martin et Rémy Coopman. Ils sont à la tête du nouveau canton de Civray regroupant 30 communes.

**Numérotation des habitations :** pour la numérotation des habitations la commande des plaques est en cours. Nous ne manquerons pas de vous informer, le moment venu.

**La Commune Nouvelle :** est issue de dispositions instituées par la loi de Réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010. Ces dispositions remplacent le dispositif de fusion de communes issu de la loi n° 71-588 du 16 juillet 1971, dite loi Marcellin. L'objectif est de proposer une formule rénovée de regroupement volontaire de commune, respectant leur identité. La création d'une commune nouvelle peut s'appuyer sur deux ou plusieurs communes contiguës ou sur le périmètre d'une intercommunalité à laquelle les communes adhèrent.

La création d'une commune nouvelle résulte de l'accord des conseils municipaux ou de leur population. La commune nouvelle obéit aux mêmes règles que les autres communes. Elle dispose d'un maire et d'un conseil municipal. Le Maire et les adjoints de chacune des anciennes communes entrent obligatoirement dans la composition du conseil pendant la période transitoire jusqu'au prochain renouvellement de 2020. Le Maire d'une ancienne commune devient Maire délégué. Les communes fondatrices deviennent des communes déléguées.

**Le cimetière :** nous avons débuté une démarche de procédure de reprise des sépultures semblant laissées à l'abandon. Depuis début mars vous avez pu voir, en passant dans le cimetière, que certains emplacements étaient signalés par une affichette, invitant la famille et/ou les héritiers à se rapprocher de la mairie au cas où ils souhaiteraient conserver la sépulture en question. Un premier constat a été établi le jeudi 09 avril, après-midi.

**Les vestiges du passé :** bientôt, une information sur les vestiges du passé sera visible près de l'église pour informer les passants sur la présence des sarcophages mis au jour. Également au « Relais de Périgné », une communication sera faite pour le site des Grottes du Chaffaud. Le panneau de chaque site invitera les passionnés à se rendre sur l'autre endroit.

**La fête annuelle**, se déroulera comme l'année passée, sur 2 jours, à Périgné. Le programme reste le même. Samedi 25 : le matin concours de Pêche – en soirée moules/frites en haut du site, Feu d'artifices vers 23h00. Dimanche 26 : vide grenier près du relai de pays.

**Les crottes de chiens :** cet article est une mise en garde à l'attention de la ou des personnes qui ont été vues, laissant divaguer librement des chiens dans le bourg.

*Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques dans les rues, sur les places, trottoirs et autres points de la voie publique, ... » « Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine qu'autant qu'ils sont tenus en laisse.»*

Un peu de civisme, quelques gestes simples à pratiquer au quotidien et votre chien ne sera plus "un gêneur" pour les autres. Vous aimez votre chien ? C'est grâce à votre comportement qu'il sera accepté en ville, en l'occurrence dans notre bourg.

Une déjection au beau milieu d'un trottoir ! De quoi vous mettre de mauvaise humeur ... Doit-on pour cela haïr toute la gent canine ? Pour que votre chien soit accepté de tous, faites en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances. Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que les trottoirs ne deviennent pas des toilettes publiques canines. Pour cela il n'y a qu'une seule solution : le ramassage des déjections de votre chien vous incombe !



**Le Comité des Fêtes de Savigné,** mais pas seulement : nous vous informons de certains rendez-vous proposés par la Municipalité, et le Comité des Fêtes, ou le FC Savigné, ou encore la section locale UNC/AFN. Mais ce document doit être porteur de tout message sur ce qui se passe sur la commune ou pour la commune. Il est le relais du site Internet qui, lui, est régulièrement mis à jour. Nous restons à votre écoute pour toute sollicitation associative.

**Les 40 ans du Club de l'Âge d'Or :** le jeudi 16 avril 12H, le Club de nos Aînés, le Club de l'Âge d'Or, fêtait ses 40 ans au lieu-dit Chez-Bernardeau. Après un traditionnel repas, les participants pouvaient découvrir ou redécouvrir le musée rural. Le club se réunit chaque 3<sup>ème</sup> jeudi du mois, salle de la mairie, à 14h00.

## État civil :

Période du 16 février au 11 mai 2015 :	2	naissances.
	1	mariage.
	3	décès.

## Agenda :

(informations pouvant faire l'objet de changement de date ou de lieu en dernière minute).

### Juin 2015 :

Dimanche 07	Assemblée Générale du Football Club de Savigné.
Samedi 13	Journée des chemins, organisée par la municipalité.
Dimanche 14	Vide greniers du Football Club de Savigné, au stade.
Jeudi 18	Réunion mensuelle du Club de l'Âge d'Or, salle de la Mairie à 14h.
Jeudi 18	À 18h, cérémonie commémorative de l'Appel du mardi 18 juin 1940.
Samedi 20	Feu de la S <sup>t</sup> Jean au site de la Jinchère à Vergné. C <sup>te</sup> des Fêtes de Vergné.
Dimanche 21	Vide Grenier du Comité des Fêtes de Vergné, à Vergné.
Jeudi 25	Les marcheurs du Pays Charlois marchent sur Savigné (heure à préciser).
Jeudi 25	Réunion du Conseil Municipal à 20h00.
Fin juin	Assemblée Générale des Amis des Grottes du Chaffaud.

### Juillet 2015 :

Au mois de juillet, la bibliothèque sera ouverte seulement les mercredis et jeudis.

Samedi 04	Fête de l'été, organisée par le Comité des Fêtes et plusieurs associations.
Samedi 11	Cinquantième du Football Club de Savigné, et rencontre avec Savigné-sur-Lathan (37), suivie d'un repas.
Lundi 13	Fermeture exceptionnelle de la Mairie.
Samedi 18	Pique-nique de L'UNC/AFN.
Samedi 25	Fête annuelle sur 2 jours : Concours de Pêche – Moules/Frites & Feu d'artifices.
&	
Dimanche 26	Vide grenier du Comité des Fêtes.
Jeudi 30	Réunion du Conseil Municipal à 20h00.

### Août 2015 :

Au mois d'août Fermeture de la Bibliothèque Municipale, pour congés.

05 août	La Route d'Or du Poitou passe à Civray et à Savigné, secteur Montazais.
Jeudi 13	Don du Sang, à la salle de la Mairie, de 15h00 à 19h00.
Fin août	Habituellement, il n'y a pas de réunion du Conseil Municipal en août.
Samedi 22	Repas du Comité des Fêtes de Vergné.

### Septembre 2015 :

Mercredi 02	Réouverture de la Bibliothèque Municipale.
Samedi 12	Concours de pétanque du Football Club de Savigné.
Mercredi 16	Réunion mensuelle du Club de l'Âge d'Or, salle de la Mairie à 14h00 et repas d'automne.
Vendredi 18	À 17h30 inaugurations dans le centre bourg, suivies d'un spectacle.
Samedi 19	Voyage des Donneurs de Sang Bénévoles à Port St Père.
Jeudi 24	Réunion du Conseil Municipal à 20h00.